



Ain Najm, le 8 Novembre 2018

**Objet : Elections des délégués.**

**Chers parents,**

Dans l'objectif de permettre à votre enfant de développer ses compétences de leader et de s'impliquer davantage dans la vie de l'établissement, les élections des délégués pour cette année auront lieu la semaine prochaine, du **Vendredi 9 au Mercredi 14 Novembre** et ceci de la classe **de 6ème jusqu'en première**.

L'élève désirant participer aux élections prévues devrait remettre sa **demande de candidature** à la responsable de cycle **le vendredi 9 Novembre**. (Format retiré du bureau des responsables de cycles)

Pour que la candidature soit validée par la responsable de cycle, l'élève devrait respecter les critères suivants :

- Etre sérieux et responsable dans son approche
- Avoir un comportement correct et être discipliné
- Ne pas accuser des difficultés scolaires saillantes
- Avoir été élève des SSCC Ain Najm pour deux ans au moins.

Les élections se feront selon **la loi de la majorité**. Le candidat doit proposer dans son programme électoral une idée qu'il aura à développer en rapport avec le relationnel et le vécu quotidien en classe ou l'environnemental dans l'établissement.

Chaque classe a droit à deux délégués. Les candidats doivent être prêts à partir du vendredi 9 novembre pour présenter leur projet en 2 minutes.

Suite aux élections, les personnes élues bénéficieront **d'une journée de formation**, le Samedi 17 novembre de 8h30 à 16h00 au Secrétariat des Ecoles Catholiques (présence obligatoire pour tout élu). L'objectif de cette formation est de créer avec les élèves une dynamique de réflexion qui leur permettra de bien mener leur mission en tant qu'actuels délégués et futurs leaders !

**La Direction**